

Des moutons dans les vignes

“ J’ai deux ateliers complémentaires pour valoriser le milieu. ”
Paul Reder, viticulteur et éleveur



Contexte

- 1 UTH pour 12 ha de vignes enherbées (300 hl environ), 200 ha de garrigue, 100 brebis mères, le tout mené en agriculture biologique.
- Pas d’achat de foin, achat d’1 t d’aliment par an.
- Vente en direct, en caissettes et en vif pour les moutons.
- Vente de 70% bouteilles (dont 40% export) et 30% vrac pour le vin.

➤ Les vignes, un complément herbager en hiver

L’exploitation est constituée d’un parcellaire groupé avec les vignes au centre. Les vignes sont enherbées naturellement et ne sont jamais labourées. Reconstitué en 2007, le troupeau de moutons pâture les vignes 3 à 4 mois en hiver, ce qui représente un quart de la ration annuelle fourragère. Le reste de l’année, 110 ha de garrigues organisés en parcs sont pâturés, les 90 ha restants seront clôturés progressivement pour être utilisés. Dans les vignes, l’herbe est disponible sur toute la surface et plus facile d’accès que dans la garrigue (fourrés...).

➤ Les moutons, des « auxiliaires » des vignes

« Au niveau du sol, on accélère le cycle naturel en mettant à disposition cette petite quantité de matière organique ». Paul constate que l’herbe semble pousser plus vite au printemps. Les brebis limitent aussi l’implantation de ligneux. Depuis que la pression de pâturage a augmenté en garrigue, il constate également moins de dégâts par les sangliers.

➤ Et demain ?

Les vignes vieillissantes qui seront arrachées fin 2012 libéreront de la surface pour la production de fourrages ou de pâtures améliorées. Des projets de reconquêtes de la garrigue pour planter de nouvelles vignes sont aussi à l’étude.

+ Atouts

- Ressource fourragère accessible en hiver
- Travail plus varié entre les 2 ateliers
- Limitation des ligneux dans les vignes, des dégâts de sangliers, lutte contre les incendies
- Participation à la vie du sol enherbé des vignes
- Valorisation d’espaces secs.

Ses conseils au démarrage

Les vignes n’étant pâturées qu’en hiver, il est nécessaire d’avoir suffisamment de foncier sous forme groupée, pour nourrir le troupeau toute l’année.

C’est bien de commencer avec un petit troupeau et des parcs bien clôturés, mais pas moins de 20 bêtes pour conserver un comportement de troupeau.

Un sol caillouteux et perméable dans les vignes évite le tassement lié au piétinement. Sinon, il ne faut faire pâturer que sur des sols secs.

- Contraintes

- Gestion pastorale du troupeau :
 - temps important de gestion des clôtures à cause des dégâts par les sangliers
 - temps passé à récupérer les bêtes échappées.

“ C’est une pratique qui existait avant, les moutons pâturaient dans les plaines car il y a toujours un creux d’herbe en janvier-février. Je le fais plutôt pour du long terme, pour gérer l’équilibre de mes sols. ”